

Recensement de la population de 2006

La Guyane : une région jeune et attractive

La population de la Guyane est toujours aussi jeune. La région attire des cadres en provenance du reste de la France, mais le solde migratoire est déficitaire pour les jeunes adultes. Les arrivées en provenance de l'étranger se poursuivent même si elles sont moins nombreuses que celles en provenance du reste de la France. La présence d'une forte population immigrée a maintenant plus d'un quart de siècle.

La Guyane est la région la plus jeune de France, avec 45% de moins de 20 ans alors que seulement 6% de la population a plus de 60 ans. Au 1er janvier 2006, 205 954 personnes résident en Guyane.

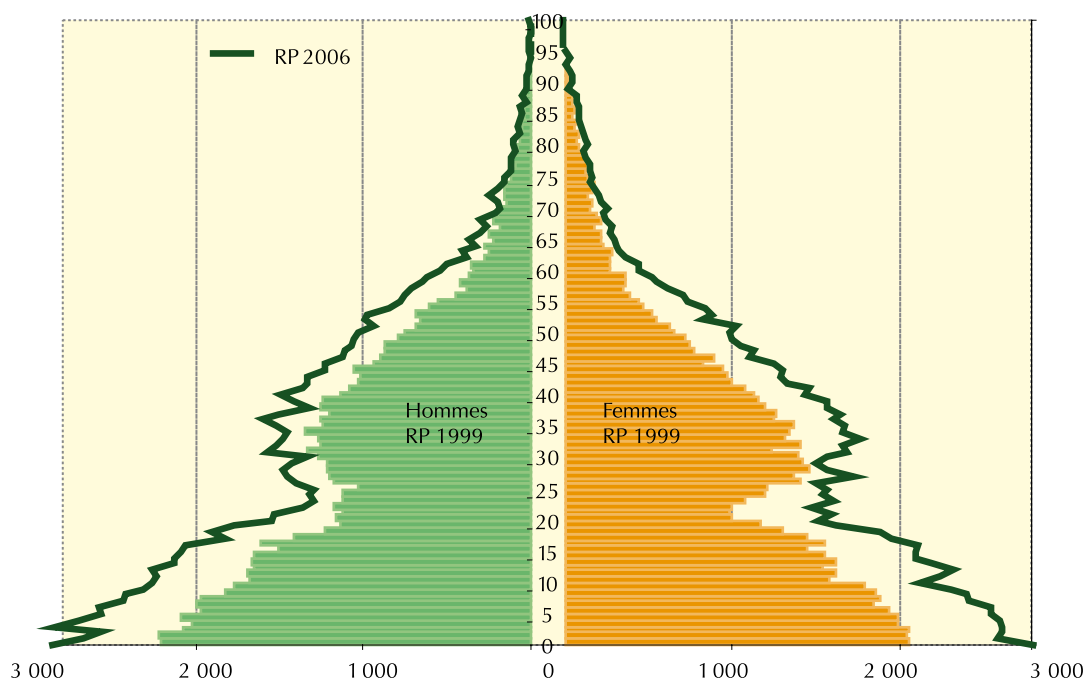
Une population très jeune

La jeunesse de la population s'explique en grande partie par la fécondité élevée : 3,8 enfants par femme. De plus, entre 1999 et 2006, si 37 332 enfants sont nés de mères résidant en Guyane, les décès ont été peu nombreux : 4 804.

Le fort excédent des naissances sur les décès contribue pour deux tiers à la croissance démographique qui s'élève à 4% par an.

Ce taux de croissance annuelle de la population place la Guyane en tête des régions françaises du point de vue du dynamisme démographique. Cette croissance est particulièrement forte dans l'Ouest guyanais (+6,5% par an) et la part des jeunes y est encore plus importante que dans le reste de la région : 53%.

Pyramide des âges en effectif de la population de la Guyane



Source : Insee, Recensement de la population 2006



La population des 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Unité : nombre et %

	2006	2006 (en %)	1999 (en %)
Agriculteurs exploitants	1 420	1,1	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8 025	6,1	4,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6 149	4,6	4,4
Professions intermédiaires	14 040	10,6	10,0
Employés	21 883	16,5	19,1
Ouvriers	14 566	11,0	13,2
Retraités	8 595	6,5	6,0
Autres personnes sans activité professionnelle	57 815	43,6	40,9

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Les chômeurs et inactifs progressent, les employés et ouvriers marquent le pas

Le nombre de chômeurs n'ayant jamais travaillé augmente de 70 % depuis 1999, celui des inactifs de moins de 60 ans de 50%, contre un accroissement de 31% de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus.

Les employés et les ouvriers sont toujours près de deux fois plus nombreux que les cadres et les professions intermédiaires. Néanmoins, la part des deux premiers diminue alors que celle des deux derniers se maintient, compte tenu des arrivées en provenance du territoire national.

Les cadres arrivent du reste de la France, les jeunes adultes partent

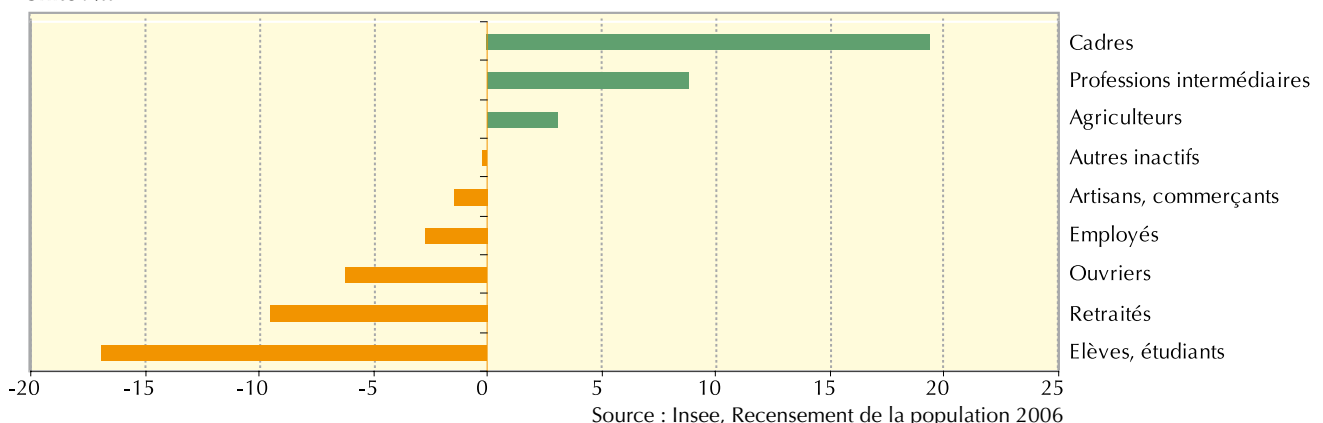
En 2006, plus d'un tiers des arrivants provenant du reste de la France sont cadres ou professions intermédiaires. Leur poids est trois fois plus élevé au sein des arrivants que dans la population résidant en Guyane. La région les attire, ce sont les seuls pour lesquels le solde migratoire interne est significativement positif.

Chaque année, près de 30 cadres supplémentaires pour 1 000 s'installent dans la région. Comme en France métropolitaine, les cadres et les professions intermédiaires sont plus mobiles que les autres catégories socioprofessionnelles. Respectivement 34% et 21% d'entre eux résidaient dans une autre région de France cinq ans plus tôt. Il s'agit pour la plupart de personnes bénéficiant d'une opportunité professionnelle.

Dans le même temps, les échanges sont déficitaires entre la Guyane et le reste de la France pour les jeunes adultes. Le solde migratoire interne est négatif pour les 18-24 ans entre 2001 et 2006 : ils sont 3 300 sortants et 1 100 entrants. Les jeunes Guyanais quittent leur région pour poursuivre des études ou pour rechercher un emploi. Chaque année, la Guyane a 21 jeunes adultes résidents en moins pour 1000 de ces jeunes. Ce phénomène est commun à l'ensemble des Dom. La Guyane est toutefois un peu moins touchée que les Antilles et en particulier la Guadeloupe où 39 jeunes adultes sur 1000 quittent la région chaque année.

Taux annuel de migrations avec le reste de la France par catégorie socioprofessionnelle

Unité : ‰



La Guyane toujours attractive

Comme entre 1990 et 1999, il y a plus d'entrants que de sortants du territoire en Guyane. Le solde apparent des entrées-sorties s'élève à 3 300 par an entre 1999 et 2006. Il contribue à la croissance de la population guyanaise à hauteur d'un tiers.

La contribution de l'excédent des entrées sur les sorties au dynamisme démographique s'est renforcée par rapport à la période précédente où il n'expliquait qu'un quart de la croissance de la population.

Plus d'arrivées de la France que de l'étranger

Entre 2001 et 2006, les arrivées en provenance du reste de la France sont plus nombreuses que les arrivées en provenance de l'étranger, 12 900 contre 9 700. Les liens avec le national engendrent plus d'arrivées en Guyane que la situation géographique de la région. En revanche, le solde migratoire entre la Guyane et le reste de la France est négatif (-2 300). Les départs de Guyane vers le reste de la France sont supérieurs aux arrivées.

Dans le volume des flux migratoires avec le reste du territoire national, le poids des couples avec enfants est prédominant. Ainsi, plus de la moitié des échanges est le fait de telles familles.

Cela a un impact sur la structure par âge des entrants et des sortants : près de deux tiers des nouveaux arrivants résidant en France cinq ans plus tôt sont des adultes âgés de 25 à 39 ans ou des enfants de moins de 18 ans. Toutefois, quelque soit le type de famille - y compris les couples avec enfants - le solde migratoire interne est quasi nul ou négatif.

Forte présence de la population immigrée

En 2006, les immigrés représentent 30% de la population régionale. Leur part dans la population augmente par rapport à 1999 (+3 points) et revient au niveau atteint en 1990. La Guyane reste la région française où la part de la population immigrée est la plus forte, près de deux fois plus qu'en Île-de-France, seconde région en termes de présence d'immigrés.

La population immigrée continue à se féminiser mais à un rythme moins soutenu. Les femmes représentent 52% des immigrés en 2006 contre 51% en 1999 et 46% en 1990.

Près de la moitié des immigrés vivent dans la zone d'emploi de Cayenne où ils ne représentent que 26 % de la population de la zone. Un tiers des immigrés vivent dans celle de Saint-Laurent-du-Maroni soit 36% de la population de la zone.

Les immigrés résidant en Guyane proviennent de 107 pays différents. Mais près de 95% d'entre-eux sont originaires d'Amérique du Sud ou de la Caraïbe, pour l'essentiel du Suriname (31% des immigrés), d'Haïti (27%) et du Brésil (25%). Les vagues d'immigration datent du milieu des années 1960 pour les Brésiliens et des années 1980 pour les Surinamais et les Haïtiens.

Brésil, Haïti, Surinam : point de départ des arrivants de l'étranger

En 2006, 5% des habitants de Guyane résidaient à l'étranger cinq ans plus tôt. Plus de la moitié des arrivants de l'étranger vivaient au Brésil en 2001, un quart en Haïti et 12% au Surinam. Les mouvements migratoires récents pourraient faire évoluer le poids des trois principales populations immigrées présentes sur le territoire guyanais. Les personnes arrivant de l'étranger sont plus jeunes que celles arrivant de France et contribuent à la jeunesse de la population de la Guyane.

Hugues HORATIUS-CLOVIS



Pour savoir en plus

Les résultats complets du recensement de la population 2006 disponibles sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr) :
<http://www.recensement-2006.insee.fr>.

- « Les migrations entre les départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », Insee Première n°1248, juillet 2009.
- « 205 954 habitants en Guyane au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°38, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « 397 732 habitants en Martinique au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°39, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « 400 736 habitants en Guadeloupe au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°37, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « Guadeloupe, la population vieillit et les jeunes partent », Premiers résultats n°46, Insee-Dirag, juillet 2009.
- « Martinique, France métropolitaine, la structure des emplois se rapproche », Premiers résultats n°48, Insee-Dirag, juillet 2009.

Définitions

Le solde migratoire interne est la différence entre le nombre d'entrants dans la région, en provenance du reste de France, et le nombre de sortants de la région, vers le reste de la France

Le taux annuel de migration avec le reste de la France rapporte le nombre de migrants nets (entrants-sortants) annuel à la population moyenne de la zone. Seules les migrations internes à la France métropolitaine + Dom, sont prises en compte. Les informations relatives aux départs à l'étranger ne pouvant être collectées, le taux de migration avec l'étranger ne peut être calculé.

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. Après son arrivée sur le territoire français, cette personne peut devenir française mais sera toujours comptée comme immigrée.

Sources

Jusqu'en 1999, le recensement de la population résidant en France était réalisé de manière exhaustive, tous les six à neuf ans. Depuis 2004, il est organisé par enquêtes annuelles concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les migrations résidentielles concernent les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. La période observée de cinq ans permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est moins forte sur une période de cinq ans que sur celle de huit ou neuf ans comme lors des recensements précédents.

Les migrants ont plus de cinq ans : les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas comptés dans la population susceptible d'avoir migré.